

Un ou deux points de plus sur des copies, des notes du bac remontées - Par Sonia Princet - Publié le vendredi 17 juin 2022 à 07h50

Des correcteurs du bac ont constaté une augmentation de certaines notes sur des copies du bac. Une procédure normale répond l'Education nationale.

La méthode fait scandale. Des professeurs qui corrigeaient les copies des épreuves de spécialités du bac **se sont aperçus que les notes qu'ils avaient attribuées ont été remontées d'un ou deux points**. Le ministère de l'Education nationale répond qu'il s'agit d'une procédure normale d'harmonisation. Même les inspecteurs dénoncent le procédé.

Des lots de copies augmentés d'un point

Les correcteurs du bac ont été surpris. Ils ont découvert que les notes qu'ils avaient attribuées à chaque copie ont été remontées. **D'un point par exemple pour ce professeur d'économie-gestion en filière technologique** dans l'académie de Créteil, qui souhaite rester anonyme : *"Cette année, nous devions avoir corrigé nos copies pour la date du 7 juin, dit-il, entre 35 et 40 copies chacun. Quelques jours après, avec mes collègues, on est retournés voir ce qu'il était advenu de nos copies après avoir verrouillé nos lots et à notre grande surprise, on a globalement tous constaté que nos lots de copies avaient été systématiquement augmentés d'un point"*.

L'enseignant remarque le manque de cohérence dans ces ajustements : *"Un point sur une copie qui a 17, cela fait 18 mais un point sur une copie qui a un cela fait deux donc en termes de pourcentage, ce n'est pas vraiment équitable entre les candidats. Mais surtout ce qui était choquant, c'est qu'il n'y a eu aucune concertation, aucune information."* Le correcteur s'interroge : *"Sur quel critère cela a été fait ? On n'en sait rien. On n'est pas la seule discipline concernée puisque bien évidemment, on a contacté d'autres enseignants dans nos lycées respectifs, dans d'autres disciplines et c'est général. Cela concerne les maths, l'anglais, l'histoire... enfin ça a été global."*

Des résultats catastrophiques

Cet enseignant, qui corrige les copies du bac depuis une dizaine d'années, avance une explication : *"Globalement, on a tous été affolés par les moyennes qu'on obtenait, qui étaient assez basses. Dans la filière technologique STMG, en sciences de gestion, c'était bas mais en droit et économie, c'était carrément catastrophique. où j'ai des collègues qui tournent à des moyennes entre 6 et 7 sur 20. L'impression qu'on a eue, c'est que les résultats du bac vont être... enfin... auraient été très, très mauvais cette année avec un nombre de redoublants affolants et pas de place pour eux l'année prochaine."*

Une harmonisation qui a toujours existé

Plusieurs académies sont concernées. Et la hausse des notes concernent de nombreuses copies. Des inspecteurs ont bien remonté les notes dans le nouveau logiciel Santorin. En effet, cette année, les copies ont été numérisées et corrigées en ligne. **Le ministère de l'Education nationale reconnaît qu'il a demandé une première harmonisation selon les sujets, selon que les candidats ont passé leur épreuve de spécialité le jour un ou le jour deux**. Ils ont été répartis sur deux jours avec des sujets différents, qui n'étaient donc pas tout à fait équivalents.

Ceci est spécifique à ces épreuves de spécialité qui étaient organisées pour la première fois cette année. **Une deuxième harmonisation a également eu lieu selon les correcteurs**, selon qu'ils notent plus largement ou plus sévèrement.

Le ministère explique que cette harmonisation a toujours existé. **Mais avec la numérisation des copies, elle peut se faire automatiquement, sans l'avis des professeurs**, ce que regrette Eric Nicollet, secrétaire général du syndicat unitaire des inspecteurs SUI-FSU. *"Habituellement, les correcteurs peuvent ajuster leur notation eux-mêmes et c'est de leur responsabilité. La grande nouveauté, avec ce que nous permet le système informatique cette année, c'est que nous avons la possibilité, nous, inspecteurs, de décider qu'un lot de copies entier peut être remonté d'un point ou de deux points pour être en cohérence avec les notes d'un autre jour de correction. Mais c'est ce que nous ne voulons pas voir se généraliser."*

Eric Nicollet poursuit : *"Parce que, pour des raisons stratégiques ou pour un affichage politique d'un résultat, on pourrait en effet définir à l'avance la note qui devrait être atteinte donc ça c'est assez grave"*. Selon cet inspecteur de l'Education nationale, *"il n'y a pas eu de demandes ciblées sur une discipline qui devrait atteindre tel ou tel niveau. La demande qui a été formulée était vraiment une demande d'harmonisation entre les jours d'épreuves de manière à ce qu'il y ait une cohérence. C'est pour cette raison qu'un certain nombre de mes collègues inspecteurs se sont saisis de cette possibilité parce qu'ils ont constaté des écarts de notes sur une même discipline entre 2 jours de correction. Ils ont appliqué la consigne d'harmoniser et donc d'égaliser en quelque sorte la notation moyenne en remontant les copies qui étaient les plus défavorisés."* Mais pour lui, *"cela nous semble assez dangereux et cela doit faire l'objet d'une explicitation et d'un débat pour savoir quel contrôle on peut mettre sur ces harmonisations."*

"Un bricolage indigne" regrette un syndicat

Des syndicats d'enseignants se sont également insurgés contre ce risque de dérive et réclament plus de transparence. Le Snes-FSU, syndicat majoritaire des enseignants du second degré, dénonce "un bricolage indigne" et ajoute : *"Par un simple clic, des inspecteurs défont le long travail de correction des professeurs"*. Il souhaiterait *"un sujet unique pour les épreuves écrites de spécialité pour éviter, dans une même discipline, toute différence dans les exercices proposés aux élèves selon le jour de l'épreuve"*.

Le Snalc, autre syndicat du second degré, remet en cause les explications du ministère et écrit dans un communiqué : *"Tous les collègues qui se sont émus des modifications à la hausse de leurs notes nous confirment bien qu'ils n'ont été conviés à aucune réunion d'harmonisation post-correction, et que ces changements de notes se sont faits sans les en avertir et sans les y associer."*

"Ces hausses ne s'expliquent d'ailleurs généralement pas par les différences de difficulté entre les sujets du jour un et du jour deux, puisque nous avons de nombreux témoignages fiables de collègues ayant corrigé des sujets différents et qui ont vu l'ensemble de leurs notes remontées de la même façon" ajoute le syndicat.

Le Snalc réclame une réunion-bilan de cette session 2022 au ministère avec les organisations syndicales représentatives. Le Snes se demande *"quel est l'objectif de cette reprise en main brutale si ce n'est afficher politiquement l'objectif d'une session 2022 du baccalauréat réussie ?"*. La polémique est sans doute loin d'être terminée.